

Santé mentale au travail après la pandémie de COVID-19 - Ce que révèlent les chiffres européens

Synthèse

Auteurs: Nico Dragano, Krisztina Gerö, Morten Sten Wahrendorf - Institut de sociologie médicale, Centre pour la santé et la société, Hôpital universitaire et Faculté de médecine, Université de Düsseldorf, Allemagne.

Direction de projet: Sarah Copsey, Maurizio Curtarelli - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)

La présente synthèse a été réalisée à la demande de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Son contenu, y compris les avis et conclusions qui peuvent y être exprimés, n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'EU-OSHA ou des employeurs.

Ni l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, ni aucune personne agissant au nom de l'Agence, ne sont responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2024

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres matériels qui ne relèvent pas du droit d'auteur de l'Agence pour la sécurité et la santé au travail, l'autorisation doit être sollicitée directement auprès des titulaires des droits d'auteur.

Au printemps 2022, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a commandé une enquête Eurobaromètre Flash (enquête «Le pouls de la SST» 2022¹). Plus de 27 000 travailleurs salariés ont été interrogés par téléphone dans tous les États membres de l'UE, ainsi qu'en Islande et en Norvège. L'objectif était d'obtenir des informations sur l'état de la santé et de la sécurité au travail (SST) après la pandémie. Une autre analyse a été effectuée sur les données relatives à la santé mentale liée au travail provenant de l'enquête «Le pouls de la SST» et d'autres enquêtes européennes² sur les conditions de travail et les risques professionnels qui sont réitérées au fil du temps afin de dresser un tableau de la situation concernant la santé mentale des travailleurs avant, pendant et dans la phase finale de la pandémie de COVID-19. Les objectifs en étaient les suivants:

- fournir une description détaillée de l'état de la santé mentale liée au travail en Europe à la fin de la pandémie; et
- produire des éléments probants pour éclairer les débats sur les conséquences immédiates et possibles à long terme de la pandémie sur la santé mentale liée au travail.

Les principales conclusions sont présentées ci-dessous.³

Ampleur du stress et des maladies mentales liés au travail dans l'enquête de 2022 sur la santé et la sécurité au travail intitulée «Le pouls de la SST»

Prévalence du stress lié au travail et des problèmes de santé mentale: un niveau relativement élevé de stress lié au travail et de problèmes de santé mentale déclarés par les personnes interrogées⁴ a été constaté à la fois dans l'enquête «Le pouls de la SST» (26,8 % des personnes interrogées ont déclaré que le stress, la dépression ou l'anxiété étaient causés ou aggravés par le travail et 44 % d'entre elles que leur stress au travail avait augmenté en raison de la pandémie) et dans l'analyse des deux autres études sur le bien-être mental [enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) et enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER)]. Par exemple, 22,4 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête téléphonique européenne sur les conditions de travail (EWCTS) en 2021 se sont dites en mauvaise santé mentale. Cela est conforme à d'autres cas de stress lié au travail et de problèmes de santé mentale autodéclarés au sein de la population active avant la pandémie (Eurostat, 2022⁵; GBD 2019 Mental Disorders Collaborators, 2022⁶) et à d'autres études sur la santé mentale des travailleurs pendant la pandémie (par exemple, Hvide et Johnsen, 2022⁷).

L'analyse a montré qu'il était déjà important de traiter les risques psychosociaux et la santé mentale liée au travail dans le cadre de la SST avant 2020; toutefois, la pandémie a rendu cette question plus urgente.

Association entre les facteurs de risques psychosociaux liés au travail et les problèmes de santé mentale liés au travail déclarés: comme prévu, la charge de travail individuelle, l'ouverture du lieu de travail et les mesures visant à lutter contre le stress étaient associées à la santé mentale des employés dans l'enquête «Le pouls de la SST». Tous les facteurs étudiés (exposition aux facteurs de risque

¹ Enquête «Le pouls de la SST» en 2022: <https://osha.europa.eu/en/facts-and-figures/osh-pulse-occupational-safety-and-health-post-pandemic-workplaces>

Voir aussi: <https://osha.europa.eu/en/publications/osh-pulse-occupational-safety-and-health-post-pandemic-workplaces>

² Enquêtes européennes sur les conditions de travail (EWCS) et enquête téléphonique européenne sur les conditions de travail (EWCTS): <https://www.eurofound.europa.eu/en/surveys/european-working-conditions-surveys-ewcs>

Enquête en ligne Vivre, travailler et COVID-19 (LWCOVID-19): <https://www.eurofound.europa.eu/en/surveys/european-quality-life-surveys-eqls>

Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER), enquête ESENER 2019: <https://osha.europa.eu/en/facts-and-figures/esener>

ESENER 2019, rapport de synthèse: <https://osha.europa.eu/en/publications/esener-2019-overview-report-how-european-workplaces-manage-safety-and-health>

³ La méthodologie et ses limites sont indiquées dans le rapport complet.

⁴ Aucune donnée diagnostique n'a été collectée dans les études utilisées ici, et seules de courtes questions indicatives ont été posées. Par conséquent, la prévalence constatée doit être interprétée avec prudence et en aucun cas comme la prévalence de maladies mentales cliniquement significatives.

⁵ Eurostat, module ad hoc de l'EFT de l'UE sur les accidents du travail et les problèmes de santé liés au travail, 2020: https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Self-reported_work-related_health_problems_and_risk_factors_-_key_statistics#Exposure_to_mental_risk_factors_at_work

⁶ Voir: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/35026139/>

⁷ Hvide, H. K., and Johnsen, J., 'COVID-19 and mental health: a longitudinal population study from Norway', *European Journal of Epidemiology*, 2022, Vol. 37, No 2, pp. 167–172.

psychosociaux, facteurs de risque liés au travail numérique, absence de mesures de lutte contre le stress lié au travail) étaient associés de manière significative à la présence d'une mauvaise santé mentale liée au travail. Les contraintes de temps ou une surcharge de travail constituaient le facteur de risque le plus étroitement lié à la santé mentale. Ce facteur de risque a également été le plus signalé dans l'enquête «Le pouls de la SST» (par 46 % des personnes interrogées) et semble être un problème particulier dans le monde du travail actuel. Dans l'enquête ESENER 2019, 45 % des établissements ont signalé la présence de contraintes de temps comme étant un facteur de risque.⁸ D'autres facteurs, tels que le harcèlement, l'intimidation ou la violence au travail, ont également été associés à une mauvaise santé mentale considérable dans le cadre de l'enquête «Le pouls de la SST».

Association entre l'augmentation du stress pendant la pandémie et l'exposition aux facteurs de risque psychosociaux: tandis que près de 45 % des personnes interrogées ont répondu que la pandémie avait augmenté leur niveau de stress au travail, les personnes exposées à une mauvaise communication et coopération, à un manque d'autonomie ou d'influence sur le travail, à des contraintes de temps ou à une charge de travail élevée étaient nettement plus susceptibles de déclarer une telle augmentation par rapport à celles qui n'étaient pas exposées à ces facteurs de risque. Cette constatation suggère qu'il pourrait y avoir eu une augmentation simultanée de différents facteurs de risque psychosociaux au cours de la pandémie.

Effet de la numérisation: Les déclarations des travailleurs exposés aux facteurs de risque psychosociaux liés au passage au numérique (augmentation de la charge de travail, réduction de l'autonomie) étaient légèrement moins associées aux déclarations de mauvaise santé mentale liée au travail. Toutefois, ces associations sont statistiquement significatives et soulignent l'importance d'un travail numérique convenable pour le bien-être mental. En outre, les personnes indiquant que le recours aux technologies numériques a augmenté leur charge de travail ou réduit leur autonomie au travail étaient plus susceptibles de déclarer que le stress au travail avait augmenté en raison de la pandémie que celles qui ont répondu «non» à l'un ou l'autre de ces facteurs (voir ci-dessous).

Incidence positive de la possibilité de parler de santé mentale et des mesures prises sur le lieu de travail pour lutter contre le stress au travail: les personnes interrogées dont le lieu de travail permettait d'aborder ouvertement les problèmes mentaux (se sentant libres de parler de santé mentale avec les responsables), fournissait des informations et une formation sur le stress au travail, et consultait les salariés sur les aspects stressants du travail, présentaient une santé mentale nettement meilleure comparé à celles dont le lieu de travail n'était pas doté de tels dispositifs.

Incidence positive des mesures de qualité en matière de santé et de sécurité au travail: la qualité générale de la SST était particulièrement importante. Les personnes interrogées bénéficiant de bonnes mesures en matière de SST sur leur lieu de travail ont fait état d'une santé mentale nettement meilleure que les travailleurs déclarant que leurs lieux de travail ne disposaient pas de bonnes mesures de protection de la santé. Ils étaient également moins susceptibles de déclarer que leur stress au travail avait augmenté pendant la pandémie. Le même effet positif a été observé pour les lieux de travail qui ont traité sans tarder les problèmes de sécurité.

Différences entre les pays en matière de SST: la comparaison supplémentaire par pays a montré que les salariés étaient moins susceptibles de faire état d'une augmentation du stress au travail en raison de la pandémie dans les pays où la proportion d'entreprises réalisant des évaluations des risques en matière de SST était plus élevée. De même, les salariés étaient moins susceptibles de signaler une augmentation du stress au travail en raison de la pandémie dans des pays comptant une forte proportion de travailleurs ayant déclaré qu'ils se sentaient à l'aise pour parler de santé mentale, que leurs employeurs fournissaient des informations et des formations liées à la santé mentale et au stress au travail, ou que leur lieu de travail disposait de bonnes mesures pour protéger la santé au travail. Ces résultats soulignent une fois de plus que même en temps de crise sanitaire mondiale, il est possible de protéger les salariés du stress si l'employeur a mis en œuvre des mesures de protection et de soutien. De ce point de vue, la mise en œuvre cohérente des réglementations en matière de SST est un élément important pour renforcer la résilience psychologique des employés face à d'éventuels événements de crise futurs.

⁸ ESENER 2019, rapport de synthèse: <https://osha.europa.eu/en/publications/esener-2019-overview-report-how-european-workplaces-manage-safety-and-health>

L'incidence possible de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs psychosociaux liés au travail et sur la santé mentale

La mauvaise santé mentale de nombreux travailleurs, connue depuis plusieurs décennies, a persisté ou s'est aggravée pendant la pandémie. Toutefois, la question de savoir dans quelle mesure des changements sont intervenus par rapport à la situation antérieure à la pandémie, quelles en ont été les causes, et si ces changements sont susceptibles de perdurer après la pandémie, est une autre affaire.

Augmentation subjective du stress au travail en raison de la pandémie et de la rigueur des mesures politiques durant la COVID-19: près de la moitié des personnes interrogées (44 %) dans l'enquête «Le pouls de la SST» en 2022 ont déclaré que leur stress au travail avait augmenté en raison de la pandémie; or, l'analyse a montré que cette augmentation du stress était associée à une détérioration de la santé mentale. Pour déterminer si l'incidence sur le stress lié au travail des travailleurs individuels était également plus forte dans les pays où les mesures visant à contenir la COVID-19 étaient plus strictes, les réponses par pays à la question relative à l'augmentation du stress au travail due à la pandémie ont été comparées à la rigueur des mesures prises dans différents pays pour contenir la pandémie au moyen de l'indice de rigueur. Cet indice intègre des mesures telles que l'ampleur des fermetures de lieux de travail, les données économiques et les règles relatives au travail à domicile.⁹ Les résultats indiquent que la rigueur des mesures politiques prises par un pays en matière de COVID-19 a bien eu une incidence sur la perception du stress lié au travail. Toutefois, il ne s'agit que d'une corrélation qui ne saurait être interprétée de manière causale. En fin de compte, des déclarations fiables sur les changements dans le temps ne peuvent être faites que sur la base de données longitudinales, lorsque des informations sont disponibles au niveau individuel à différents points de mesure dans le temps.

La présence de facteurs psychosociaux liés au travail et une augmentation du stress au travail en raison de la pandémie: comme l'on pouvait s'y attendre, une association a clairement pu être établie entre la présence de facteurs psychosociaux liés au travail (par exemple, des exigences élevées, un manque de contrôle sur le travail ou des intimidations sur le lieu de travail) et une augmentation des niveaux de stress au travail due à la pandémie. On ne sait pas dans quelle mesure les personnes interrogées étaient exposées à ces facteurs de risque avant la pandémie ni si l'exposition a augmenté pendant la pandémie. Toutefois, les travailleurs sont soumis au stress lorsqu'ils sont subissent une pression excessive et ne disposent pas des ressources physiques et mentales nécessaires pour faire face à toutes les exigences qui leur sont imposées¹⁰; or, il est peu probable que les lieux de travail où la surcharge de travail, l'intimidation ou une communication et une coopération défailtantes étaient déjà présentes aient été bien placées pour gérer les exigences inattendues et accrues engendrées par la pandémie.

Effet protecteur de bonnes mesures en matière de SST sur le stress lié au travail pendant la pandémie: bien que les données ne permettent pas de dégager des conclusions définitives sur le rôle d'une bonne SST dans la protection des travailleurs contre une augmentation du stress lié au travail et des problèmes de santé mentale pendant la pandémie, elles suggèrent que les personnes travaillant sur des lieux de travail ayant mis en place de bonnes mesures en matière de SST et qui ont apporté une réponse rapide aux problèmes de SST étaient moins susceptibles de pâtir d'une augmentation du stress pendant la pandémie. Cette hypothèse est renforcée par la corrélation observée entre les pays ayant signalé une augmentation moins importante du stress (enquête «Le pouls de la SST» 2022) et les entreprises de ces pays étant plus susceptibles de déclarer avoir réalisé une évaluation complète des risques (ESENER 2019).

Évolution dans le temps: près de 45 % des personnes interrogées ont répondu que la pandémie avait augmenté leur niveau de stress au travail. Toutefois, il ne ressort pas clairement de la littérature disponible à ce jour quelles tendances existaient effectivement avant, pendant et, de manière prédictive, après la pandémie. Pour en savoir plus, les données provenant d'autres enquêtes européennes à grande échelle qui sont réitérées au fil du temps ont été utilisées pour dresser un tableau de la situation avant, pendant et dans la phase finale de la pandémie de COVID-19. En raison des

⁹ Hale, T., Angrist, N., Goldszmidt, R., Kira, B., Petherick, A., Phillips, T., Webster, S., Cameron-Blake, E., Hallas, L., Majumdar, S., and Tatlow, H., 'A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker)', *Nature Human Behaviour*, 2021, Vol. 5, No 4, pp. 529–538.

¹⁰ EU-OSHA — Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, «Des travailleurs en bonne santé et des entreprises prospères — un guide pratique du bien-être au travail», 2018. Disponible à l'adresse: <https://osha.europa.eu/en/publications/healthy-workers-thriving-companies-practical-guide-wellbeing-work>

différences méthodologiques entre les enquêtes,¹¹ seuls quelques indicateurs partiellement comparables ont pu être identifiés. Les déclarations relatives à la période précédant la pandémie de COVID-19 ont été rendues possibles en utilisant les deux vagues de l'EWCS de 2010 et 2015. Une autre vague en 2021 (EWCTS), basée sur une méthode d'enquête différente qui limite la comparaison directe, a également été examinée. Les données suggèrent qu'il y a eu une prévalence plus élevée de mauvaise santé mentale (générale) pendant la pandémie qu'au cours de la période précédente. En outre, la plupart des facteurs de stress au travail mesurés étaient relativement stables avant la pandémie puis, lors de la vague d'enquête 2021, la prévalence du travail à des cadences élevées était supérieure à celle des vagues d'enquête d'avant la pandémie. Au contraire, une prévalence plus faible a été observée pour un faible niveau de coopération avec les collègues. Peu de changements sont observés, pour tous les paramètres, entre les vagues de l'enquête «Vivre, travailler et COVID-19» (LWCOVID-19) menées entre 2020 et 2022, mais cette étude n'avait pas été mesurée avant la pandémie.

En résumé, il n'existait pas de schémas clairs observables dans cette analyse susceptibles d'indiquer un effet lié à la pandémie. Le schéma le plus probable semble être la continuité, signe d'un développement évolutif plutôt qu'une augmentation (ou une diminution) perturbatrice de la charge de travail mentale, à l'exception de certains secteurs de travail (voir ci-dessous). En ce qui concerne le monde du travail post-pandémique, cela signifierait que le problème bien connu des facteurs de risque psychosociaux pour la santé mentale des employés existe toujours et constitue un problème manifestement non résolu.

Résultats différentiels pour différents sous-groupes sociodémographiques et économiques de travailleurs: comme cela était attendu, les analyses des données de l'enquête «Le pouls de la SST» ont révélé que la santé mentale dans certains secteurs a été affectée de manière disproportionnée par la pandémie. L'évaluation des données de l'enquête «Le pouls de la SST» a révélé un lourd fardeau de faible santé mentale dans le secteur de la santé et de l'aide sociale, et un nombre élevé d'employés indiquant que leur stress avait augmenté en raison de la pandémie. En outre, un niveau élevé de stress au travail et une mauvaise santé mentale ont été observés dans le secteur de l'éducation, ce qui peut être lié à des changements tels que l'enseignement à domicile et le processus connexe de numérisation rapide (voir, par exemple, Kotowski et al., 2022¹²). Des différences comparables par secteur ont également été constatées dans l'analyse de la vague 2021 de l'EWCTS. Une attention particulière doit être accordée à la santé mentale dans les secteurs particulièrement touchés. Des initiatives spécifiques pourraient s'avérer nécessaires pour éviter que le niveau élevé de stress mental dans les secteurs de la santé et de l'éducation ne perdure postérieurement à la pandémie.

Disparités femmes-hommes: une baisse du bien-être mental lié au travail et des conditions de travail psychosociales moins favorables ont été observées chez les femmes par rapport aux hommes. À titre d'exemple, les femmes étaient plus susceptibles de déclarer avoir ressenti plus de stress pendant la pandémie et étaient moins susceptibles d'être bien protégées par des mesures de SST. Elles ont également fait état de plus de violences ou d'agressions verbales au travail et disposaient globalement de moins d'autonomie que leurs collègues de sexe masculin. Cela est venu corroborer les résultats d'autres études menées dans le cadre de la pandémie, qui ont fait état d'une augmentation des inégalités entre les femmes et les hommes (par exemple, Backhaus et al., 2023¹³). Il sera important, à l'avenir, d'éviter que ces différences ne se perpétuent davantage.

¹¹ Il est important de garder à l'esprit que la comparabilité entre les enquêtes incluses et de chaque vague d'enquête était limitée. D'une part, en raison de la propagation rapide de la pandémie de COVID-19, des modifications ont été apportées au questionnaire (questions supprimées par rapport aux vagues précédentes), au mode de collecte des données (entretiens en face à face remplacés par des enquêtes téléphoniques) et à la méthode d'échantillonnage lors de la dernière vague EWCS menée en 2021. D'autre part, les enquêtes sur la COVID-19 ont été distribuées en ligne, en appliquant des méthodes d'échantillonnage non probabilistes, en interrogeant les personnes sur leurs expériences professionnelles les plus récentes (au cours des deux à quatre dernières semaines), ce qui s'est traduit par une comparabilité généralement faible avec d'autres enquêtes, dont l'EWCS. Par conséquent, nous nous sommes efforcés d'étudier la santé mentale et les conditions de travail psychosociales des travailleurs européens à des moments différents au lieu de procéder à une analyse des tendances au fil du temps.

¹² Kotowski, S. E., Davis, K. G., and Barratt, C. L., 'Teachers feeling the burden of COVID-19: Impact on well-being, stress, and burnout', *Work (Reading, Mass.)*, 2022, Vol. 71, No 2, pp. 407–415.

¹³ Backhaus, I., Hoven, H., Bambra, C., Oksanen, T., Rigó, M., Di Tecco, C., Iavicoli, S., and Dragano, N., 'Changes in work-related stressors before and during the COVID-19 pandemic: differences by gender and parental status', *International Archives of Occupational and Environmental Health*, 2023, Vol. 96, No 3, pp. 421–431.

Différences selon le poste de travail occupé: les travailleurs hautement qualifiés présentaient des niveaux d'exposition plus élevés à des conditions de travail psychosociales potentiellement préjudiciables et à un bien-être mental plus faible. Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait que de nombreuses professions dans les secteurs particulièrement touchés par la pandémie, en particulier ceux de la santé et de l'éducation, sont généralement des métiers plus qualifiés (par exemple, médecins, personnel infirmier qualifié, enseignants). Toutefois, les travailleurs manuels ont déclaré être moins bien informés des risques psychosociaux liés au travail par leurs employeurs. Il se peut que ces travailleurs soient moins conscients des éventuels risques psychosociaux et qu'ils aient donc tendance à signaler moins souvent les problèmes existants.

Numérisation et flexibilité sur le lieu de travail: deux autres questions majeures, à savoir la numérisation du travail et la flexibilité sur le lieu de travail, ont été encore accélérées par la pandémie, et il est probable que ces deux tendances se poursuivent à l'avenir¹⁴ (Battisti et al., 2022). Les analyses ont montré que les travailleurs occupant des emplois hautement numérisés étaient plus stressés pendant la pandémie que ceux dont le travail était moins numérisé. Étant donné qu'un lien entre le stress au travail causé par l'utilisation des technologies numériques (charge de travail accrue, autonomie réduite) et la santé mentale était également évident, il n'est pas improbable que la numérisation pendant la pandémie ait pu jouer un rôle dans l'augmentation du stress mental. Toutefois, cette hypothèse n'a pas pu être directement étudiée à partir des données disponibles. En ce qui concerne la flexibilité sur le lieu de travail, aucune preuve n'a été trouvée selon laquelle le travail à domicile (télétravail) était associé à une augmentation (ou à une diminution) du stress lié au travail. Compte tenu des avantages liés à la flexibilité du lieu de travail, cette constatation soutient la poursuite du recours au télétravail ou au travail hybride après la pandémie. Toutefois, le fait de travailler dans des lieux publics (par exemple, dans un café) a été associé à un stress professionnel accru. Dès lors, toutes les formes de flexibilité du travail ou du lieu de travail ne sont pas forcément à recommander sans hésitation.

Conclusions

Les facteurs de risques psychosociaux, le stress lié au travail et les problèmes de santé mentale demeurent un problème important sur les lieux de travail en Europe et certains éléments indiquent que le stress lié au travail a augmenté pendant la pandémie. Ainsi, s'il était déjà important d'aborder les risques psychosociaux et la santé mentale liée au travail dans le cadre de la SST avant 2020, la pandémie a rendu cette question plus urgente. Certains secteurs tels que les soins de santé et l'éducation ont été particulièrement touchés. La numérisation du travail est également associée à une augmentation de l'exposition aux facteurs de risque. Les contraintes de temps ou une surcharge de travail constituaient le facteur de risque le plus étroitement lié à la santé mentale. Il s'agissait également du facteur de risque le plus signalé dans l'enquête «Le pouls de la SST», qui semble être un problème particulier. D'autre part, bien que la pandémie ait eu une incidence claire sur le stress lié au travail, les organisations ayant mis en place de bonnes mesures en matière de SST semblaient mieux à même de faire face au stress lié au travail pendant la pandémie, étant donné que de bonnes mesures en matière de SST étaient associées à des augmentations déclarées plus faibles du stress lié au travail.

Il est non seulement important de comprendre ce qu'il s'est passé pendant la pandémie et de tirer des conclusions sur d'éventuelles crises futures de ce type. Il est également essentiel de se demander lesquels de ces changements sont permanents et continueront à faire partie du monde du travail «normal» après la pandémie, d'où l'importance d'un suivi permanent des conditions de travail et des indicateurs de santé mentale, afin que les changements puissent être détectés à un stade précoce et que des prévisions puissent être faites quant à l'évolution de la situation à l'avenir. Cela est particulièrement important à une époque de mutations rapides comme celle que nous connaissons aujourd'hui.

Enfin, les données montrent l'importance de la prise en compte des risques psychosociaux liés au travail, liés notamment à la numérisation, et la nécessité d'intégrer la prise en compte des risques psychosociaux liés au travail dans les plans de préparation à de futurs événements critiques.

¹⁴ Battisti, E., Alfiero, S., and Leonidou, E., 'Remote working and digital transformation during the COVID-19 pandemic: Economic-financial impacts and psychological drivers for employees', *Journal of Business Research*, 2022, Vol. 150, pp. 38–50.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle de toute l'Europe. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'Union et au-delà.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Santiago de Compostela 12

48003 Bilbao, Espagne

Courriel: information@osha.europa.eu

<https://osha.europa.eu>